

Commission tripartite de l'assurance-chômage

(Arrêté du 17 décembre 2025)

Représentants des employeurs

Brandt Gérald, directeur des ressources humaine du RHNe, Neuchâtel

Zappella Roxane, directrice de la fédération romande des entrepreneurs (FER), Neuchâtel

Allemann Karen, directrice de GastroNeuchâtel, Neuchâtel

Représentants des travailleurs

Magalhães Noé, responsable de l'office de paiement UNIA, Neuchâtel

Mauerhofer Laetitia, membre du comité de l'association pour la défense des chômeurs (ADC), la Chaux-de-Fonds

Locatelli Silvia, secrétaire régionale du syndicat UNIA, Neuchâtel

Représentants des autorités du marché de l'emploi

Gianoli Valérie, cheffe du service de l'emploi, La Chaux-de-Fonds

Piaget-Rossel Romain, cheffe de l'office du marché du travail (OMAT), service de l'emploi, La Chaux-de-Fonds

Perret Mariana, responsable du secteur ProEmployeurs, office du marché du travail (OMAT), La Chaux-de-Fonds

Assistent en outre aux séances de la commission tripartite, avec voix consultative

Cosandier Fabienne, cheffe de l'office des relations et des conditions de travail (ORCT), service de l'emploi, La Chaux-de-Fonds

Schlub Gabriel, responsable promotion et formation, service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO), La Chaux-de-Fonds

Guillet Pascal, directeur de la caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage (CCNAC), La Chaux-de-Fonds

Ferchaud Mathieu, manager des contrats, office de l'assurance-invalidité du Canton de Neuchâtel (OAI), La Chaux-de-Fonds